



UN-HABITAT EVALUATION BRIEF

Evaluation de l'Intégration du Genre dans le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-Habitat).

Rapport d'évaluation 1/2011

1. INTRODUCTION ET HISTORIQUE

En 1991, le Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-Habitat) a mis en place un programme Femmes et Habitat. Depuis lors, l'ONU-Habitat met en œuvre des programmes directement liés à la participation des femmes au développement et à la gestion des établissements humains avec le but ultime d'assurer les droits des femmes à travers l'environnement. En 1996, la première édition de la politique en matière du genre l'ONU-Habitat a été adoptée. Cette politique a été révisée en 2002 avec des objectifs généraux d'intégrer la composante de l'égalité du genre et les droits des femmes dans les décisions politiques et dans les activités l'ONU-Habitat.

En 2007, l'ONU-Habitat a fait un autre pas vers l'intégration de la composante du genre en adoptant un plan stratégique et institutionnel à moyen terme (PSIMT) (2008-2013) par le Conseil de Gouvernance à travers la Résolution 21/2. Le PSIMT ne souligne que les domaines transversaux tels que le genre, l'environnement, la jeunesse et les calamités naturelles devraient être dûment refléter dans la mise en œuvre du Cadre Opérationnel, Normatif Renforcé (CONR).

L'élaboration du plan d'action de l'ONU-Habitat en matière de l'égalité du genre (PAEG) en 2009 a été une imitative stratégique par l'ONU-Habitat de créer une approche plus stratégique par le Programme et cohérente destinée à renforcer le PSIMT dans le cadre de l'intégration et de la promotion de la composante égalité du genre et le renforcement des capacités de femmes en tant que cadre d'orientation du processus. Le plan d'action vise à promouvoir les droits des femmes, l'environnement et les politique d'urbanisation durable favorisant l'égalité du genre aux niveaux national et local. Il est mis en œuvre à travers le

Programme de l'égalité du genre avec l'objectif du renforcer la composante du genre en tant que domaine transversal, dans tous les activités de l'ONU-Habitat.

Le but de cette évaluation est d'identifier les réalisations de l'ONU-Habitat en matière de l'intégration de la composante égalité du genre dans ses programmes, l'opportunité de ses interventions institutionnelles et des partenariats stratégiques pour l'égalité du genre et de recommander la façon dont on peut améliorer l'intégration de la composante du genre.

2. PROCESSUS D'EVALUATION ET METHODOLOGIE

Cette évaluation a été menée par deux consultants indépendants et spécialistes en genre, Mme Lucy Earlie et Mme Britha Mikkelsen et a été gérée par l'Unité chargée de Suivi et d'Évaluation (actuellement l'Unité chargée de l'Évaluation) en coordination étroite avec l'Unité chargée de l'Intégration du Genre et le Groupe de Travail en matière du genre.

L'évaluation a mis l'accent sur la détermination de l'intégration du genre dans les programmes, les projets et les politiques dans six domaines d'intervention du PSIMT (domaines d'intervention 2-5). La collecte des données pour l'évaluation a impliqué une combinaison des méthodes quantitatives et qualitatives, y compris la recherche documentaire, des interviews face à face avec le personnel de l'ONU-Habitat, l'auto-évaluation en utilisant les méthodologies des Forces, Faiblesses Opportunités et Menaces (FFOM), un atelier d'évaluation avec les points focaux en matière du genre, la couverture des perspectives nationales et des régions à travers les interview via email et par téléphone, les discussions et le dialogue. La perspective nationale sur l'intégration du genre a été également

évaluée lors des descentes sur terrain au Sénégal. Les auto-évaluations et les questionnaires au Bureau Régional pour l'Asie et la Pacifique (BRAP), les bureaux nationaux pour l'Afghanistan et le Pakistan ont fourni des perspectives nationales et régionales sur les travaux du Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-Habitat) dans le domaine de l'intégration du genre.

Des limitations à l'évaluation comprenaient la difficulté de déterminer les résultats et les impacts à partir de la recherche documentaire et des interviews uniquement avec le personnel et le besoin de mettre l'accent sur un échantillon relativement restreint des travaux du bureau national (Sénégal) et le Bureau Régional (BRAP) et un petit échantillon sélectionné des partenaires.

3. CONCLUSIONS PRINCIPALES

La mise au point stratégiques et les dispositions institutionnelles.

- L'ONU-Habitat a cherché d'intégrer le genre dans ses initiatives et ses Pontiques. Cependant, des efforts ne sont pas uniformes en termes de force à travers des opérations.
- L'élaboration du plan d'action en matière de l'égalité du genre a été une tentative de poursuivre une approche plus stratégique et cohérente en vue d'intégrer le genre à travers l'Agence. Il définit une série des cadres qui spécifient des outputs, des indicateurs, des responsabilités, des partenaires potentiels, du financement prévu et du calendrier prévu, et des résultats/réalisations attendus pour chaque domaine d'intervention pour le PSIMT, 2008-2013.
- L'unité chargée de l'Intégration du Genre a entamé une tentative appréciable de s'impliquer dans le processus de la planification stratégique pour l'intégration du genre mais elle a été toute seule avec des ressources limitées pour

les programmes et les domaines d'intervention.

- Les acteurs primaires, dans les efforts destinés à réaliser les objectifs de l'intégration du genre, comprennent plusieurs acteurs: Unité chargée de l'Intégration du Genre, le Réseau des Points Focaux en matière du Genre. Cependant, les rôles et les responsabilités des acteurs clé n'ont pas été clairement et adéquatement définis en vue d'assurer l'efficacité du modèle « décentralisé ».
- L'évaluation a trouvé qu'un nombre des points focaux en matière du genre manquent d'une expertise approfondie et des compétences techniques dans l'analyse du genre, et le groupe constitue un atout indispensable pour la réalisation des engagements de l'agence en ce qui concerne l'intégration du genre.
- L'Unité chargée de l'Intégration du Genre, à son niveau de base, ne dispose que deux professionnels, un agent chargé de programme et un assistant administratif.

Politique et programmation

- L'ONU-Habitat a produit des documents de recherche analysant les inégalités en matière du genre dans le domaine des établissements humains et pour la conception des outils destinés à lutter contre la discrimination basée sur le genre.
- Le travail de l'ONU-Habitat sur la gouvernance et la sécurité dans les villes a démontré la connaissance et la considération des problèmes associés à l'opacité du genre au sein des institutions des gouvernements locaux.
- La portée des programmes et des politiques de l'ONU-Habitat aborder les problèmes de discrimination et le renforcement des capacités des femmes varie entre les domaines d'intervention du PSIMF et entre le travail normatif et opérationnel.
- L'ONU-Habitat a fait des progrès considérables dans la promotion de l'accès des femmes à la sécurité des biens fonciers, la législation des terres et des logements, le droit de femmes à la propriété et l'amélioration de la sécurité des femmes.
- Le Réseau Mondial de l'Outil foncier (RMOF) a produit des outils innovateurs au niveau de base pour évaluer la sensibilité du genre et la politique foncière.
- Le travail de l'ONU-Habitat

dans l'analyse de l'eau et de l'assainissement montre un niveau élevé de la sensibilité du genre.

Partenariats

- L'ONU-Habitat a institutionnalisé des partenariats avec la commission Huairon et avec l'UNIFEM à travers le mémorandum d'entente (mou) pour renforcer les efforts sur la promotion de l'égalité du genre et le renforcement des capacités des femmes.
- Il existe un réseau des partenaires avec des organisations professionnelles, telles que topographes, architectes, chercheurs et aussi avec les gouvernements locaux. Les relations de travail entre les spécialistes de l'Alliance de l'eau et du genre est un exemple positif de partenariat au niveau opérationnel.
- Les conclusions des visites sur terrain au Sénégal ont montré que des partenaires sont en train de mettre en œuvre des programmes et des projets de l'agence, n'ont pas nécessairement la volonté ou ne sont pas capables d'assurer la sensibilité de leurs travaux vis-à-vis le genre.
- Etant donné la taille et la capacité des équipes nationales de l'ONU-Habitat, il ya besoin d'un soutien accru aux gestionnaires des programmes au sein de l'ONU-Habitat pour promouvoir le travail vers l'égalité du genre avec les partenaires.

4. LEÇONS PRINCIPALES APPRISSES

- Il n'y a pas un seul modèle ou une seule solution sur la meilleure façon d'intégrer le genre qui peut s'appliquer à toutes les organisations.
- L'Intégration du genre est un aspect qui est profondément ancré dans les politiques de développement international.
- La mise en œuvre du plan d'actions de l'égalité du genre exige le renforcement mutuel des activités et le partage des connaissances au sein et à travers des programmes de l'agence.
- La situation des femmes n'est pas susceptible d'améliorer à moins que des initiatives soient prises au niveau local.
- Les indicateurs pertinents en matière du genre ne sont pas faciles à concevoir par l'unité centrale. Pour que les indicateurs du genre soient pertinents aux fins de suivi dans les

unités particulières, des programmes et des projets, ils ont besoin d'être conçus et priorisés en collaboration étroite avec les spécialistes techniques qui connaissent suffisamment les domaines thématiques et les contextes nationaux.

- Le choix des partenaires affecte la portée de la sensibilité des travaux et des projets en matière du genre. Il ya besoin d'établir des partenariats et résoudre les conflits et on ne peut pas supposer que les partenaires non spécifiques au genre au niveau des pays auront des compétences nécessaires pour mener l'analyse sur le genre, les études sensibles au genre et ainsi de suite ; il est nécessaire d'appuyer le renforcement des capacités, en particulier au niveau des pays.

5. RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- L'ONU-Habitat devrait opérationnaliser, mettre en œuvre et suivre les activités sélectionnées spécifiées dans le plan d'action sur l'égalité du genre ;
- La haute direction et les gestionnaires des programmes devraient rendre compte pour les engagements sur l'égalité du genre dans leurs domaines de travail;
- Le plan d'action devrait être aligné au processus de suivi du PSMIT et collecter les données désagrégées sur le genre pour les indicateurs existants,
- La responsabilité de coordonner le suivi du PAEG devrait rester dans les mains du Groupe de Travail en matière du genre;
- Le Comité de l'Examen du Programme devrait assurer que les engagements envers l'égalité du genre et des droits des femmes dans les documents des projets et des programmes sont inclus dans les cadres de suivi et d'évaluation;
- La direction de l'ONU-Habitat devrait clarifier le mandat de l'Unité chargée de l'Intégration du Genre et son rôle avec les partenaires;
- L'unité chargée de l'Intégration du Genre devrait considérer des voies alternatives destinées à mobiliser les fonds pour les postes des spécialistes chargés du genre dans l'agence;
- L'outil de directives de la politique en matière au genre produit par l'ONU-Habitat devrait intégrer les résultats clé de la recherche

- pertinente sur l'égalité du genre et le renforcement des capacités des femmes;
- L'ONU-Habitat décriât activement poursuivre les opportunités de partenariat avec l'UNIFEM, en particulier au niveau des pays. La base du partenariat devrait être diversifiée au-delà des réseaux de base;
 - Des programmes sur la livraison des services de base devraient considérer la sensibilité/égalité d'accès et activement promouvoir les femmes dans les rôles de gestion;
 - Améliorer la cohérence entre les travaux normatifs et opérationnels, les besoins des spécialistes en genre devraient stratégiquement être affectés - régions – et en collaboration avec la Division chargée de la Coopération Technique Régionale;
 - L'unité chargée de l'Intégration du Genre et l'Agence en entérite devraient considérer la façon d'améliorer le dialogue et les liens entre les bureaux nationaux et le siège;
 - Les leçons de la propre politique l'agence ont besoin de soutenir d'une façon active, les droits des femmes aux terres et aux logements dans les situations poste-conflituelles doivent être intégrées dans la programmation;
 - L'agence devrait considérer l'application des critères d'évaluation du Réseau Mondial de l'Outil Foncier (RMOF) en matière du genre dans ses propres programmes en matière des biens fonciers dans les situations post-conflituelles;
 - Le travail des points focaux en matière du genre et devrait être reconnu dans le système d'évaluation de la performance du personnel et la Direction devrait assurer qu'il y ait des initiatives appropriées, la transparence et la responsabilité le temps et les ressources allouées suffisants;
 - L'unité chargée de l'Intégration du Genre devrait fournir le leadership intellectuel, engager sa haute direction, établir des partenariats, mobiliser les fonds coordonner l'intégration du genre et le renforcement des capacités ; faciliter l'appui aux pays et aux régions et concevoir et diffuser les produits des connaissances;
 - L'organisation devrait utiliser les matériels pédagogiques de formation pour aborder les stéréotypes associés au genre autour du travail des ménages;
 - Les partenaires et le personnel des programmes ont besoins des formations et de soutien dans la conception des enquêtes et l'analyse des données;
 - La stratégie du projet de partenariat devrait inclure les critères sur la volonté et la capacité du partenaire proposé en vue d'adapter les approches mutuelles à l'égalité du genre;
 - Etant donné le but spécifique de l'UNIFEM d'accroître ses activités au niveau des pays, L'ONU-Habitat devrait identifier les opportunités pour une programmation conjointe;
 - L'ONU-Habitat devrait renforcer son engagement sur l'initiative villes saines et Sécurisées avec l'UNIFEM et mettre en place des voies et moyens pour assurer son rôle en tant que partenaire mondial phare.